

l'accroissement considérable des exportations de blé et à l'attribution aux coopératives d'une plus grande partie du marché laitier, notamment, du secteur des produits laitiers industriels. Au cours de cette période, l'augmentation des ventes effectuées par les coopératives est attribuable, à 90 p. cent, à deux groupes de produits de base, soit les céréales et semences, et les produits laitiers.

Les articles agricoles, suivis par les denrées alimentaires, représentaient en 1976 la plus grande partie des produits achetés. Les achats coopératifs de provendes sont particulièrement importants en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario, les coopératives achètent une quantité appréciable de denrées alimentaires. D'importants achats coopératifs de pétrole sont effectués par les provinces des Prairies, l'Ontario et le Québec. La plus grande partie des engrais et des produits chimiques sont achetés par l'Ontario et les provinces des Prairies. Ces dernières et le Québec achètent aussi une grande quantité de machines agricoles. Les achats coopératifs de biens de consommation, notamment de denrées alimentaires, n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années et constituent maintenant une importante fraction du chiffre d'affaires des coopératives. A l'origine, la vente de biens de consommation servait de

complément au commerce plus important des articles agricoles; de ce fait, elle intéressait presque exclusivement la population des campagnes. Toutefois, l'implantation progressive de coopératives dans les agglomérations, la création de coopératives dans les villes ont amené la population urbaine à adopter de plus en plus le système d'achat coopératif.

La coopérative de détail, nouvelle catégorie de magasin coopératif apparue ces dernières années, est surtout établie dans les centres urbains. Elle vend ses produits au prix coûtant, ou presque, et ses membres paient régulièrement les frais d'administration (d'ordinaire toutes les semaines) afin d'absorber les dépenses de l'organisation. Les coopératives de détail se sont multipliées en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique tandis qu'un système analogue, connu sous le nom de «Cooprix», se répandait au Québec. Les provinces de l'Ouest, qui disposent déjà d'un grand nombre de super-marchés coopératifs, ont mis plus de temps à adopter les coopératives de détail.

Comme les entreprises commerciales privées, les coopératives canadiennes vendent ou achètent des produits de dimensions et de types très variés. Quelques-unes d'entre elles font le commerce d'un seul genre de produit, qu'il s'agisse d'articles utilisés dans les fermes ou